

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 septembre 2022

Reinhart Marville Torre nomme deux nouveaux conseils

Le cabinet Reinhart Marville Torre est heureux d'annoncer la nomination en tant que conseil de Karine Giraud au sein du département Corporate, et Florence Renaudin au sein du département Immobilier-Urbanisme. Ces nominations ont pris effet le 1^{er} septembre.



Karine Giraud

Karine Giraud est spécialisée en droit des sociétés, fusions-acquisitions et private equity.

Forte de 11 années d'expérience, Karine accompagne les clients dans la réalisation de leurs opérations de cession, d'acquisition, de croissance externe, d'investissement ou encore de levées de fonds ainsi que dans tous les aspects du droit des sociétés. Elle conseille des groupes industriels français et étrangers ainsi que des fonds d'investissements.

Karine a rejoint le cabinet Reinhart Marville Torre en 2014, après une première collaboration au sein du cabinet Lamartine Conseil.

Admise au Barreau de Paris en 2011, **Karine Giraud** est titulaire du DJCE (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise) de l'Université de Poitiers complété d'un certificat de spécialisation en Droit des sociétés et d'un Master 2 en Droit privé fondamental de l'Université de Poitiers effectué à l'Université de Bristol.



Florence Renaudin

Florence Renaudin conseille et assiste le client – entreprises et groupes d'entreprises privées, promoteurs et professionnels de l'immobilier – dans le cadre de la négociation de leurs baux commerciaux et à construction, de même qu'en matière de transactions immobilières, droit de la copropriété, droit de la construction, et en matière de promotion immobilière. Forte de 10 ans d'expérience, elle a notamment développé une expertise particulière dans la rédaction et la négociation de baux commerciaux au profit d'enseignes nationales et internationales.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2012, Florence a débuté sa carrière au sein du cabinet M&B avocats, avant de rejoindre Reinhart Marville Torre en 2015.

Florence Renaudin est titulaire d'un Master 2 en Droit privé fondamental et d'un Master 1 en Droit privé – Droit Notarial de l'Université de Rennes I.

À propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 60 avocats interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Le cabinet a progressivement étendu son offre à tous les domaines du droit des affaires : corporate, contentieux, droit social, droit fiscal, droit public, responsabilité et risques professionnels & industriels, droit immobilier.

Contact presse :

Laetitia Guillot-Tantay • Directrice Communication & Marketing
01.53.53.45.82 – laetitia.guillot-tantay@rmt.fr

www.rmt.fr